

WASQUEHAL

VOYAGE A LA MER DES LAURÉATS DU C.E.P. — C'est le dimanche 24 juillet qu'aura lieu le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX. — La distribution des prix aux élèves des écoles communales aura lieu le dimanche 31 juillet prochain, à la mairie, à la suite des écoles du Centre et à la Salle des fêtes du Capreau pour les écoles de quartier.

DEUX BÉCANES DISPARAISSENT. — Mercredi, à 21 h. M. Louis Delattre, ébénier à la Compagnie des câbles de Roubaix, a vu disparaître deux vélos qu'il avait déposés au garage de l'usine en venant à son travail.

INTOXIQUÉ PAR LES GAZ. — Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Louis Lefebvre, demeurant à Wasquehal, 211, rue de Marco, a été intoxiqué par des gaz en réparant une pompe sulfurique.

EN VUE DE LA DUCASSE DU PETIT-WASQUEHAL. — Les membres de la Commission se réuniront demain, samedi 23, à 20 h. 30, chez M. Lucien Dewaille, trésorier, 126, rue Jean-Bart.

IL EST DÉFINITIVEMENT DE PRENDRE DE LA LUZERNE. — Ayant été surpris cultivant de la luzerne sur le champ de M. Fay, cultivateur à Wasquehal, le nommé Arator Sturtevant, demeurant à Wasquehal, impasse Lavoisier, a été condamné par le Tribunal de Commerce à 50 francs de dommages-intérêts.

A LA JEUNE FRANCE. — Répétition générale demain, samedi, à 20 h. 45, au siège, 1, rue des Villars.

LE BOCK RUBIS (EN LITRE) est le plus intéressant comme prix et qualité. 20044

LANNOY

LE RACHAT DU MOULIN DE L'HEMPEMONT. — Sous ce titre, nous avons signalé hier que pour régulariser le cours de la Marque, le moulin serait racheté et cédé par l'Etat, le Département et le Syndicat intercommunal.

UNION DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — Réunion au siège le dimanche 24 juillet, à 14 h., pour se rendre à la fête de Lannoy.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier jardinier, M. J. B. François, 62 ans, demeurant au chemin de Mars, 21, travaillant pour le compte de Mme Léon Bostant, est tombé par suite d'un faux mouvement, sur un chassis de couche, et s'est fait une entorse au genou droit avec hydrocèle. M. le docteur Parnetier, qui a donné les premiers soins au blessé, lui a prescrit 20 jours de repos.

LES AMIS DU VIEUX DUREAU. — Réunion ce soir, vendredi, chez Oscar Desnoyer.

M^{me} Henri BRICARD, receveuse des P.T.T. est admise à la retraite à partir du 16 juillet 1927.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche prochain 24 juillet, les Anciens Combattants se rendront en excursion en autocar à Notre-Dame de Lorette. Cette sortie est uniquement réservée aux anciens combattants.

ANCIENS COMBATTANTS. — Le Comité organisateur remercie les généreux donateurs, ainsi que tous ceux qui ont collaboré au succès de la fête du 17. Voici la liste des gagnants: 414 1475 1111 3101 4860 2985 102 1100 951 2120 2071 501 1445 3067 5470 3103 4189 1412 2404 2212 4602 2282 3052 425 1003 1833 4092 4834 2402 2111 1216 3311 4794 3909 4043 2300 4692 4364 1653 1969 882 3338 4384 1123 2811 2351 2792 1851 4892 194 3535 3392 3087 1783 925 4094 413 2871 1092 2381 4605 914 3111 2610 3062 4514 311 4203 1054 5096 1312 1000 2112 4002 1225

LES LOTS NON RÉCLAMÉS au 31 août resteront à la société.

ASCC. ACCIDENT DU TRAVAIL. — M^{lle} Simone Petitjean, 18 ans 1/2, domiciliée à Arq et travaillant chez MM. Baratte et fils, 59, rue Marceau, fabricant de tapis, a eu le doigt percé au contenu de la machine à tisser, 8 jours de repos.

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Pourcelle, à Toufflers.

SABLE DES FLANDRES CREATION GESLOT & VOREUX. 20262

CYSOING SAINGHIN-EN-MELANTOIS LES NOUVELLES TAREES. — Les taxes communales ont été établies comme suit: Chevaux, mules 5 francs; voitures, 3 fr. 50; instruments de musique à 10 francs; taxes sur charbon, gaz, électricité; taxes sur automobiles, motocyclettes, à 5 % de l'impôt de l'Etat.

TOUFFLERS NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Pourcelle, à Toufflers.

SABLE DES FLANDRES CREATION GESLOT & VOREUX. 20262

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 22 JUILLET: Hôtel de Ville: Bureau ouvert au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Caisse d'Épargne: Fermée. Etablissement municipal des bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30. Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins, 8: de 9 h. à 10 h. 30. Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Exposition des arts appliqués: A l'École des Beaux-Arts, rue de Gand, d 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Deux jeunes Mouscronnoises se lient et se jettent dans le canal

Elles sont sauvées par un courageux passant. Une double tentative de suicide qui a provoqué de nombreux commentaires dans le quartier du Blanc-Sean s'est produite jeudi à hauteur du Pont National, au canal de Tourcoing. Deux jeunes filles, sœurs jumelles, le projet d'attenter à leurs jours, par suite d'observations reçues par leurs parents au sujet de leurs fréquentations.

Vers midi trente, se trouvant au Pont National, Simone Fourmeaux et sa cousine, Léa Fourmeaux, toutes deux âgées de 17 ans, ouvrières textiles, habitant à Mouscron (Belgique), la première, avenue Jean-Jaures, 15; la seconde, rue Edouard-Ansele, 37, qui se jettent soudain dans l'eau.

Un passant, M. Charles Deffrennes, âgé de 22 ans, trieur de laines, demeurant rue d'Estaling, cour Petit-Houtzet, 5, à Roubaix, aperçut la chute.

Courageusement et malgré la hauteur de la berge à cet endroit, il plongea et après de nombreux efforts, réussit à retirer, sauvées, les deux jeunes filles.

On constata avec stupefaction qu'une corde les liait; c'était une décision que les deux désemparées avaient prise afin de ne pouvoir échapper à la mort!

Simone et Léa Fourmeaux furent aussitôt amenées au poste central de police, puis au poste de police du troisième arrondissement à la Croix-Rouge, où elles furent interrogées, tandis que M. Deffrennes était félicité pour son acte de sauvetage.

Les deux jeunes ouvrières ont été remises à leurs parents.

LES FÊTES QUADRIENNALES DU BLANC-SEAU

Samedi après-midi, s'ouvriront les fêtes quadriennales du Blanc-Sean, dont nous avons publié un aperçu du programme.

Le succès qu'obtendra le cortège et les Reines le dimanche 24 engagera le public à assister aux festivités de la soirée, à l'occasion de laquelle les dévoués membres du Comité ont préparé un programme de choix.

Le programme de la soirée de dimanche. De 17 à 19 h., kiosque de la Place du Blanc-Sean, un concert de gala sera donné par la société nationale « Les Crick-Sicks » et l'Harmonie Municipale de Mouscron qui exécuteront: Vers l'été, allegro (A. Lejeune), Prévost, ouverture (F. Andrieu); Le Teufelberg, fantaisie (R. Wagner); Le Voyage éternel (Naudier) et La Légende de Jumièges (H. Maréchal) par la société nationale orphéonique « Les Crick-Sicks ». Concertino pour clarinettes (C. M. De Weber), solistes: MM. Deguffroy et Demarck; Parfum d'éventail, valse lente (Nico Chini); La Chaste Suzanne, fantaisie (Jean Gilbert), par l'Harmonie Municipale de Mouscron.

À 21 h. 30, fête de nuit au podium de la Place du Blanc-Sean avec la participation des sections féminines des Amicales Laïques de Lille, de la Section d'Éducation féminine de Neuville-en-Ferrain et de la Jeunesse féminine du Blanc-Sean, qui se produiront dans l'ordre suivant: Mouvements d'éducation physique de la Fédération féminine française, avec le mouvement imposé à la Coupe de France, par la Jeunesse féminine du Blanc-Sean; Ballet du Printemps, par les Sections des Amicales Laïques de Lille, Wasquehal, Esquermes et Vauban; Légende mythologique, par la Section Fives-Saint-Maurice; Faune et Bacchante, par les Sections de Wasquehal, Esquermes, Vauban; Ballet égyptien, par la Section Fives-Saint-Maurice; Groupe de jazz, par la Section féminine de Neuville-en-Ferrain; Ballet moderne, par la Jeunesse féminine du Blanc-Sean.

À 22 h., sur le canal à la jonction des branches de Roubaix et Tourcoing, fêtes vénitennes, avec gondoles et jazz-band et feux d'artifices sur l'eau.

Dès la chute du jour, concours de décorations et d'illumination de maisons de commerce et particulières, doté de 400 fr. de prix.

LA FÊTE NATIONALE BELGE. — A l'occasion de la Fête Nationale Belge, l'Administration Municipale a placé, jeudi à l'Hôtel de Ville, près du drapeau français, l'emblème du pays allié. Le drapeau belge était aussi arboré chez M. Thaupe, le syndicat conseil de Belgique.

SUIS ACHETEUR DE fleurs de laines unies, noir et couleur, ainsi que coupons. Offres chez Bouchette, 50, rue de l'Alma, Roubaix, 707424 2610 3062 4514 311 4203 1054 5096 1312 1000 2112 4002 1225

FÉDÉRATION DES AMICALES CATHOLIQUES. — L'excursion à Dunkerque-Malo des lauréats du certificat d'études des écoles libres, est fixée au lundi de la Foire, 1^{er} août, par train spécial. Les personnes désireuses de participer à ce voyage peuvent se faire inscrire dès ce jour dans toutes les écoles libres de la ville. Le prix du voyage est de 24 francs.

SOCIÉTÉ LENS-ROUBAIX. — L'excursion à Dunkerque-Malo des lauréats du certificat d'études des écoles libres, est fixée au lundi de la Foire, 1^{er} août, par train spécial. Les personnes désireuses de participer à ce voyage peuvent se faire inscrire dès ce jour dans toutes les écoles libres de la ville. Le prix du voyage est de 24 francs.

CONCOURS DE TIR. — Dernières séances les 24 et 25 juillet et le 1^{er} août, de 10 h. 20 à 12 h. 20. Voir à l'école le classement actuel et la liste des 500 fr. de prix.

SECTION FÉMININE DE L'ASSOCIATION DES MADAILLES DU TRAVAIL. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de Mme Duvalier, présidente, qui seront célébrées samedi 23 juillet, à 8 h. 45, à Saint-Jean-Baptiste.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Pas de répétition ce soir, vendredi.

ORPHEON JEUNESSE TOURCOINGNOISE. — Vendredi, à 30 h., répétition générale pour l'excursion de Corde; distribution du bulletin.

ORPHEON TOURCOINGNOIS. — Répétition ce soir, vendredi, au Conservatoire, à 20 h.

Une Exposition des Arts appliqués à Tourcoing



UNE VUE DU SALON DES ARTISTES LOCAUX

Aujourd'hui vendredi et demain samedi, de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h., et dimanche jusqu'à midi, sera ouverte au public, à l'École des Beaux-Arts de Tourcoing, rue de Gand, l'exposition des Arts appliqués.

OUVERTE À PROPOS DU RÉCENT CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARTS DÉCORATIFS ET APPLIQUÉS, cette exposition, due à l'initiative de M. Ch. Bourgeois, directeur de l'école, intéresse tous les amateurs de dessin, de peinture, de sculpture, de décoration et de modelage qui peuvent se rendre compte de l'enseignement reçu par les élèves dans ces cours.

Quelques œuvres d'artistes Tourcoingnois, MM. Georges Dervaux, Léty, Carlos et René Buffin, Desplanques, Steelant, J.-O. Maes, A. Glorieux et Clamagant, rassemblés dans une salle spéciale, complètent cette exposition.

auront lieu le mercredi 10 août, à 10 h., à l'Hôtel de Ville de Tourcoing.

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale aujourd'hui, vendredi, à 20 h. 45.

Une loutré est signalée dans le canal, à Wasquehal

Depuis quelques jours, les habitués du canal de Roubaix affirment avoir aperçu une loutré dans les eaux. Beaucoup ont cru à une rumeur, mais hier après-midi, cet animal a été nettement aperçu entre les écluses de Cottignies et de la Masure, par M. Vasselard, chef du service de dragage du canal de Roubaix. Une chasse s'organisa aussitôt, mais la loutré qui est de la taille d'un grand chat se réfugia dans son terrier au bord des eaux et il fut impossible de la capturer. Mais ce n'est que partie remise, car les amateurs de ce genre de chasse, se sont déjà rendus nombreux dans les environs du canal de Roubaix pour dénicher ce quadrupède, dont la fourrure est très estimée.

Les anciens de Wasquehal se rappellent encore qu'il y avait environ 25 ans, une loutré fut capturée à l'écluse de la Masure, par M. Louis Lelu, encore actuellement en service à la dite écluse. A cette époque, la loutré qui est très bonne nageuse, avait été prise par la queue entre les deux portes de l'écluse qu'on refermait pour le passage d'un bateau, et n'ayant pu se dégager à temps elle avait été capturée avec beaucoup de difficultés par l'actuel éclusier M. Lelu.

Des réservistes du Nord causent du scandale à Lyon

En de nos confrères annonçant que dans la soirée de lundi, des réservistes du 1^{er} d'infanterie, venant de Lille et Cambrai, se rendant au camp de Sissonne, ont causé du scandale pendant un arrêt à la gare de Lyon.

Deux agents qui les invitaient au calme furent injuriés et, devant leur allure agressive, voulant éviter un conflit, ils durent se retirer.

L'autorité militaire a été aussitôt avertie.

LILLE TRIBUNAUX TRIBUNAL DU NORD

Audience du jeudi 21 juillet 1927 Présidence de M. Rouvillois. — Entre herbicides et pharmaciens. — Le Tribunal a entendu hier les débats d'un procès pharmaceutique qui dans sa composition est une plante exotique que le vert de produits des herbes entrent des plantes exotiques est interdite aux herbicides. Le Syndicat réclame 1.000 fr. de dommages-intérêts.

M. le substitut Nectoux plaide dans le même sens et demande au Tribunal une condamnation contre l'inculpé. La défense fait appel de cette décision et réclame 200 francs de dommages-intérêts. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Délit de fuite. — Henri Ledruson, 32 ans, chauffeur d'automobile, avait heurté un camion et blessé un cheval. Après avoir refusé de payer le montant de la réparation, il a fui. Le Tribunal le condamne à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Pratiquement et agréablement, écrasez-vous au Bureau des Voyages des Guides Bleus, 70, boulevard Saint-Germain, Paris. Vous y trouverez des billets pour les chemins de fer, bateaux, autocars, avions; des places dans les hôtels, trains, wagons-lits; toutes facilités pour l'expédition et l'assurance des bagages; l'organisation de voyages particuliers ou par groupes et enfin des renseignements gratuits donnés en toute indépendance, dans l'intérêt du tourisme, de sa bourse et de son agrément. 206004

NORD Une fillette tuée par une auto à Lesquin

Un terrible accident d'automobile s'est produit rue de Seclin, à Lesquin, près de Lille. Une voiture pilotée par M. Vanacker, représentant de commerce, 20, route de Tourcoing, et venant de la direction de Seclin, doublant un attelage conduit par M. Jules Plozier, cultivateur, n'a pu éviter la petite Victoria Dumortier, âgée de six ans, qui, sortant de chez elle, voulait traverser le chaussée. M. Vanacker freina de toutes ses forces, mais trop tard; la fillette fut happée par le garde-boue droit et projetée sur le pavé. On la ramassa aussitôt, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

Le 7 août prochain aura lieu une élection pour le remplacement d'un conseiller décedé, M. Dhoriot, conseiller d'arrondissement, aurait, dit-on l'intention de poser sa candidature.

ASSOCIATION AMICALE DES FRANCO-COMTOIS ET BELFORTAIS. — L'Assemblée générale a eu lieu à Lille, le 10 juillet, à l'issue d'un banquet plein de gaieté. Au cours de la réunion, une plaquette d'argent fut offerte par ses compatriotes, la distinguée Mme Parvillée, professeur au Lycée Fénelon, lauréate du prix Malouet (Académie des Sciences morales et politiques). M. Rater, directeur du Conservatoire de musique, a été acclamé président d'honneur en remplacement du regretté R.P. Vuilleminet. M. Guyot-Jeanin, 47, rue Louis Pasteur, à Lille, a été élu trésorier en remplacement de M. Oudot qui a quitté la région.

M. Arnout, ancien caissier de la Caisse d'épargne, a été élu président à l'unanimité. Dans une fantaisie rimée pleine de charme et d'esprit, il a brodé une touchante évocation de la Franco-Comté.

UN VOL DE 50.000 FR. PRÈS DE MAUBEUGE. — La gendarmerie de Maubeuge a reçu plainte de M. et Mme Charles Vinot-Delattre, propriétaires à Fontaine-au-Bois qui se sont aperçus qu'un leur avait volé 50.000 francs de titres de dommages de guerre du Crédit National.

RECEVEURS BURALISTES. — M. Guillemin, de Dunkerque (Basse-Ville), est nommé à Roubaix; M. Georquin, de Gye-sur-Seine (Aube), passe à Tourcoing (centre); M. Lemaire, de Caudry, passe à Lille (Est); M. Lefebvre, de Septeuil (S.-et-O.), passe à Baisieux.

ESSENCE SAVON POUDDRE LOTION L'ÉTÉ FÊTICHE TRIBUNAUX TRIBUNAL DU NORD (Section de Lille) Audience du jeudi 21 juillet 1927 Présidence de M. Rouvillois. — Entre herbicides et pharmaciens. — Le Tribunal a entendu hier les débats d'un procès pharmaceutique qui dans sa composition est une plante exotique que le vert de produits des herbes entrent des plantes exotiques est interdite aux herbicides. Le Syndicat réclame 1.000 fr. de dommages-intérêts.

M. le substitut Nectoux plaide dans le même sens et demande au Tribunal une condamnation contre l'inculpé. La défense fait appel de cette décision et réclame 200 francs de dommages-intérêts. Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Délit de fuite. — Henri Ledruson, 32 ans, chauffeur d'automobile, avait heurté un camion et blessé un cheval. Après avoir refusé de payer le montant de la réparation, il a fui. Le Tribunal le condamne à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. — Après avoir entendu M. le procureur, 26 ans, chauffeur, se sont présentés en état d'irrecevabilité un examen. Comme le tenancier refusait de les servir, ils ont brisé les portes d'entrée. Ils ont été arrêtés par les agents. Le Tribunal les condamne chacun à 20 fr. d'amende et à 5 fr. d'amende pour outrage. Bousquet, qui ne se présente pas, est condamné à 20 fr. d'amende.

Pour la table, la cuisine, les conserves, vous adopterez le VINAGRE DES BÉNÉDICTINS aromatisé, pur, vermeil, léger et vendu en litres cachetés.

CONCERTS ET SPECTACLES

LILLE. — Grand Théâtre, Théâtre Sébastopol et Alhambra: Clôture annuelle.

AU COLISÉE CE SOIR À 20 H. 30

La Petite Bonne du Palace avec BETTY BALFOUR et ANDRE ROANNE «VOLCANO» Comédie dramatique avec BEBE DANIELS et RICARDO CORTEZ Adaptation musicale Les Vendredis du Colisée

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — La fête d'été de l'Amicale Pierre-Delattre. — Nous donnons aujourd'hui le programme des fêtes qui se dérouleront dimanche 24 juillet, à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix: 30: Réception des autorités et remise des prix aux élèves qui se sont le plus distingués par leur travail ou par leurs succès au cours de l'année scolaire. — À 15 h.: Ouverture de la Foire aux plaisirs (tir-archer, jeux de dés, de plumes, de fécettes, mâtrelles, jeu madame, pêche miraculeuse, pêche au crocodile, etc.). — À 16 h.: Concert de la Foire aux plaisirs (M. et Mme Lemaire, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Lemaire, M. et Mme Lefebvre, etc.). — À 19 h.: Grand bal de nuit.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.

Amicale des Arts. — Section Théâtre: Aujourd'hui vendredi, 10 h., répétition à l'École des garçons de la rue Fierres-de-Roubaix, pour la représentation, réception des lauréats de la 14^e édition de l'Émission de l'Amicale d'officier d'Académie.